



Liste provinciale

Province de Namur - district de Gembloux

DéFI souhaite le maintien des provinces et de leur autonomie. Et ce, contrairement à tous les autres partis, qui au mieux souhaitent leur mise sous tutelle régionale, au pire souhaitent leur disparition pure et simple.

En effet, pour DéFI, la Province est l'échelon tout désigné pour assurer le contrôle démocratique des organismes supra-communaux, via les conseillers provinciaux élus au suffrage direct.

Pour la province de Namur en particulier, on peut légitimement se demander si un projet de l'envergure du parc Créalys aurait vu le jour au sud de Gembloux sans la Province et le BEP, dès lors que les compétences économiques des provinces auraient été transférées à la Région wallonne. Le parc aurait peut-être vu le jour mais sans doute plutôt du côté de Liège ou Charleroi...

Pour DéFI, il n'est pas question que les impôts prélevés au niveau de la Province aillent financer des projets extra muros.

Voici quelques mesures du programme pour la Province de Namur :

1. Maintenir l'institution provinciale et la redéployer par une redéfinition de son rôle et de ses attributions.
2. Supprimer les intercommunales et les remplacer par des structures pilotées par les conseillers communaux et provinciaux élus au suffrage direct. Ces structures dépendront directement de la Province.
3. Mettre en place un code d'éthique des conseillers provinciaux
4. Code de déontologie et d'éthique des fonctionnaires provinciaux notamment pour éviter les conflits d'intérêts et collusions

5. Rendre obligatoire la publicité des subsides avec justification de leur usage.
6. Subsidiation du poste de garde de Bambois pour maintenir les gardes de nuit la semaine (ne font pas l'objet des subsides de l'INAMI) au prorata du nombre d'habitants de la Province de Namur dans la zone de garde.
7. Investir massivement dans la Prévention, notamment en termes de Santé publique car les politiques menées par la Région et le Fédéral se concentrent trop sur le curatif, ce qui coûte beaucoup plus cher et est intenable à terme puisque les traitements curatifs coûtent de plus en plus cher.
8. Planifier des investissements en matière de Sport et de Jeunesse en tenant compte des bassins de vie et afin de rendre l'accès aux Sports plus aisé à tous les habitants et notamment ceux porteurs d'un handicap.

LISTE PROVINCIALE - DISTRICT DE GEMBOUX

1. Amaury ALEXANDRE - Informaticien indépendant - 37 ans - Gembloux
2. Jessica DELATTE - Infirmière nutrithérapeute - 34 ans - Sambreville
3. Carlo MENDOLA - Fonctionnaire au CRA-W - 40 ans - Gembloux
4. Marguerite PEERENBOOM - Retraitée - 61 ans - Jemeppe-sur-Sambre
5. Marc HENRY - Gérant d'entreprise - 55 ans - Floreffe
6. Amandine HESTER - Médecin généraliste - 32 ans - Gembloux
7. Marc LALOUX - Inspecteur ONSS - 45 ans - Sombreffe
8. Monique FELIX - Déléguée commerciale - 57 ans - Sambreville
9. Michaël SARTORI - Médecin - 47 ans - Sambreville

Contact presse :

Amaury ALEXANDRE

+32 486 088 440

aalexandre@defigembloux.eu